



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SAUZON DU SAMEDI 26 MARS 2016 à 10H00

L'an deux mille seize, le samedi 26 mars, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mademoiselle Erwanna LOYER, Maire des jeunes de SAUZON.

Étaient présents : Erwanna LOYER, Zoé DELBAERE, Raphaël MORHEDEC, Dora LE ROUX

Absents excusés avec procurations : Tom PORTUGAL, Anna SOURIMANT

Absent : Ervin PAPP, Séline KERIGNARD, Lilian PORTUGAL.

Secrétaire : Mademoiselle Erwanna LOYER soumet au vote le secrétaire de séance : Mademoiselle Zoé DELBAERE est désignée à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Information sur la commission finances du conseil des adultes.
2. Confirmation de choix de priorisation des travaux ?
3. Programmation des nouvelles élections du CMJ.
4. Animathlon 2^{ème} édition ?
5. Nouvelles actions ?

1/ Information sur la commission finances du conseil des adultes.

Monsieur LOYER Yves informe le CMJ que le conseil municipal des adultes a octroyé une enveloppe financière sur le budget 2016 afin que les jeunes puissent réaliser quelques uns de leurs objectifs.

L'ensemble des jeunes se réjouit de cette décision, la maire demande à Monsieur LOYER de remercier le conseil des adultes.

2/ Confirmation de choix de priorisation des travaux ?

Monsieur LOYER demande aux jeunes présents s'ils souhaitent confirmer leurs choix du conseil précédent ?

A l'unanimité il est décidé : OUI

1. Renouvellement des filets des terrains de tennis.
2. Achat d'une table de ping-pong.
3. Pose de nouveaux filets de basket.
4. Renouvellement d'un jeu sur ressort par un de 2 places.

Il est décidé que le nettoyage des terrains de tennis et leur amélioration auront lieu le 28 mai prochain par le Conseil Municipal des Jeunes.

3/ Programmation des nouvelles élections du CMJ.

Monsieur LOYER informe que comme les élus adultes, les élus du CMJ ont le devoir d'organiser les élections.

Choix des dates : 28 mai, mise en place avec présentation aux jeunes du CMJ.

25 juin présentation des équipes avec leurs projets et élection du nouveau CMJ.

Monsieur LOYER se charge des courriers et de leur distribution, le CMJ de la mise sous pli et sera présent au bureau de vote pour le contrôle des participants.

4/ Animathlon 2^{ème} édition ?

Monsieur LOYER rappelle la demande de certaines personnes à réitérer l'Animathlon pour les jeunes de 11 à 17 ans. Il demande aux membres du CMJ, s'ils veulent s'investir et être présents pour animer cet événement, même s'ils ne font plus parti du nouveau conseil. Tous répondent favorablement, la date retenue est le 12 août. Suite à cette décision le CMJ effectue les démarches d'inscription sur internet. Reste à Monsieur LOYER les démarches auprès du conseil des adultes et de la préfecture. Le CMJ se charge de la création de l'affiche et de la recherche de sponsors.

5/ Nouvelles actions ?

Deux soirs d'été en dehors des vendredis piétons Il est décidé de proposer une animation pour les jeunes, sur les quais, pour jouer avec des jeux que l'on retrouve habituellement sur les kermesses. Le CMJ actuel se propose d'aider le nouveau conseil à réaliser ces animations. Les dates restent à définir.

La séance est levée à 12 H 15

La Maire des jeunes,

La Secrétaire de séance,

L'élu chargé de la jeunesse,

Erwana LOYER

Zoé DELBAERE

Yves LOYER